

## LICENCE STAPS ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Mention : **Sciences et techniques des activités physiques et sportives - Education et Motricité (EM)**

Licence : **Diplôme national bac +3 [en convention avec Le Mans Université]**



### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Cette Licence a pour objectif de former des professionnels de l'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques dans tout établissement ou organisme à vocation éducative. Professionnel polyvalent, le titulaire d'une Licence STAPS Education et Motricité élabore, planifie et conduit des programmes d'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires ou dans les contextes socio-sportifs et péri-scolaires.

### AIDE À LA RÉUSSITE

**Validation par blocs de compétences en contrôle continu intégral tout au long de l'année universitaire et personnalisation des projets de formation dès la 2<sup>ème</sup> année à travers trois parcours :**

- Professeur d'éducation physique et sportive (PEPS)
- Professeur des écoles (PE)
- Educateur sportif et socio-sportif (EDS)

Des périodes significatives de stages professionnels en milieu scolaire et socio-sportif dès la 1<sup>ère</sup> année et à chaque semestre de formation.

De nombreux travaux collaboratifs en groupes restreints et une mise en avant des coopérations entre les étudiants tout au long de leur formation, comprenant du tutorat.

Une équipe pédagogique et administrative disponible et à l'écoute des étudiants pour une meilleure prise en compte des projets individuels.

### LES + DE LA FORMATION

#### Une vision partagée d'un mode de vie actif tout au long de la vie

Une formation pour apprendre à agir concrètement par la pratique d'activités physiques régulières chez les jeunes populations et leur entourage, afin de développer la littératie physique et de lutter contre la sédentarité.

#### Des intervenants professionnels en lien avec les réalités de terrain

Les étudiants bénéficient de l'expérience d'intervenants professionnels de l'enseignement et de l'éducation sportive pour des apports alliant théorie, pratique et expériences.

#### Des diplômes et certifications complémentaires au cours des trois années

Les étudiants peuvent préparer : le diplôme de Premiers Secours de Niveau 1 (PSE1), le Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et le Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisirs Sportifs (CQP ALS).

#### Un statut professionnel dès la fin de la 2<sup>ème</sup> année de Licence

La validation de la carte professionnelle à l'issue de deux premières années de Licence offre aux étudiants des opportunités d'emploi dans l'encadrement et l'animation des activités physiques ou sportives auprès de tout public à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisirs.

### MÉTIERS ET SECTEURS

Au sein des organismes scolaires, péri-scolaires, associatifs, territoriaux, privés marchands, et de loisirs sportifs :

- Professeur d'éducation physique et sportive (EPS)
- Professeur des écoles
- Educateur sportif
- Educateur socio-sportif
- Educateur territorial des APS

### POURSUITE D'ÉTUDES

Acceptation sur critères académiques

À l'UCO-IFEPSA :

- Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré parcours EPS
- Master APA-S parcours Sport, Santé, Éducation, Réentraînement (2SER)
- Master MS parcours Sports, événementiels, environnements
- Master MEEF 1<sup>er</sup> degré (UCO)

Hors UCO-IFEPSA :

- Master Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS)

**78%**

de réussite en L1 STAPS

**11**

stages en 3 ans

**82%**

de réussite en L3 STAPS EM

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## RYTHME DES ENSEIGNEMENTS

La Licence se prépare en trois ans. Au cours du cycle de Licence, les étudiants bénéficient de plus de 1500 heures de formation, hors stages, soit entre 20 et 25 heures de cours théoriques, méthodologiques et pratiques par semaine. À ces heures d'enseignement s'ajoutent 3000 heures consacrées au travail personnel et aux périodes de stage.

## VALIDATION ET ÉVALUATION DE LA LICENCE

Chaque année universitaire compte deux semestres, chacun d'entre eux est constitué de trois Unités d'Enseignements (UE) validant 30 crédits européens (soit 180 ECTS en fin de Licence). Les examens sont organisés en contrôle continu intégral. Un dispositif de seconde chance permet aux étudiants d'améliorer les notes obtenues lors des contrôles continus. Possibilité de réaliser un semestre universitaire à l'étranger (SUE).

## PROGRAMME

Le programme de formation de Licence est constitué de dix blocs de compétences répartis au sein des Unités d'Enseignements. Un bloc de compétences est un ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome de l'activité professionnelle. Il représente donc une partie du diplôme de Licence que l'on atteste par le contrôle continu intégral.

Les dix blocs de compétences sont distribués de la façon suivante sur les trois années de Licence :

**Blocs transversaux** présents sur les six semestres de Licence :

- Bloc 1 : Usages numériques (dispositif PIX)
- Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse (économie du sport ; méthodologie de la recherche)
- Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales (méthodologie de l'écrit et de l'oral ; anglais)
- Bloc 4 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant PPPE ; stages professionnels)

**Blocs scientifiques et méthodologiques** répartis sur les six semestres :

- Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (sciences juridiques, stage en milieu sportif)
- Bloc 6 : Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive ainsi qu'à l'éducation physique et sportive d'un groupe de personnes ou d'élèves (sciences de la vie, sciences humaines, sciences économiques et sociales)
- Bloc 7 : Élaboration et planification de programmes et de séquences d'éducation physique et sportive (méthodologie de projet en milieux éducatif et socio-sportif)

**Bloc relatif à l'animation sportive** distribué sur les deux premières années de Licence (L1 & L2) :

- Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public (pratiques d'APS et méthodologie de l'intervention auprès d'un jeune public)

**Blocs centrés sur le métier** en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années de Licence, en lien avec le parcours de formation :

- Bloc 9 : Enseignement de l'EPS dans le système scolaire (pratique d'APS et didactique de l'EPS et des disciplines scolaires pour le parcours professeur des écoles)
- Bloc 10 : Conduite de projet et enseignement d'une pluralité d'activités physiques, sportives ou artistiques dans des structures socio-éducatives (pratique d'APS et didactique des APS)

## EXEMPLES DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Programme d'évaluation et de développement de la littératie physique chez les élèves de CM2 de la ville d'Avrillé (49)

Opération Grands Stades – Handégamins en partenariat avec le Comité Départemental de handball du Maine et Loire

Mise en place d'un planisphère d'entraînement en L3 EDS dont l'objectif pédagogique est de concevoir, construire et organiser la planification annuelle en sport collectif ou individuel

Stage d'application en école primaire (en L2) : conception et conduite de séances d'éducation physique auprès d'élèves de cycle 3

Stage perlé les lundis pendant 5 mois (en L3) : conception et conduite de séquences d'EPS auprès d'une classe de collège ou de lycée (PEPS) ; conception et conduite de séquences d'EPS et autres disciplines auprès d'une classe de cycle 2 ou 3 (PE)

Tables rondes avec des professionnels sur les thèmes d'actualité tels que l'activité physique et les questions d'éthique, de citoyenneté, de discrimination, de responsabilité...

## INSCRIPTION EN L1

- Être titulaire du baccalauréat
- Formuler un vœu sur Parcoursup. L'institut y figure sous l'appellation « IFEPSA - Faculté libre de l'Ouest ». Attention, bien préciser la ville « Les Ponts-de-Cé »
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de la formation sélective

## INSCRIPTION EN L2 ET L3

- Être titulaire d'une L1 ou L2 STAPS
- Dossier de candidature à télécharger
- Admission sur dossier et si besoin procédure de validation des acquis de formation

## FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2024/2025)

- De 3 000 € à 6 200 € /an selon les revenus de la famille
- Frais administratifs en plus
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue ou demandeurs d'emploi : tarifs sur demande

## Renseignements

Responsable du diplôme  
nicolas.hauw@uco.fr

Assistante de formation  
mdaguer@uco.fr | 02 41 79 18 99

ifepsa.uco.fr

